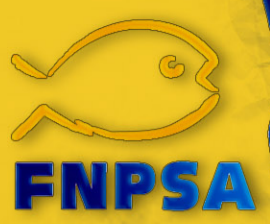


4

Avril 2010 ...



Trophée Ivara

Pêche sous marine





Trophée Ivara

4 Avril 2010

Le Programme

Inscriptions

Hôtel restaurant les Elmes
plage des Elmes
av. Alain Gerbault
66650 BANYULS SUR MER

Samedi 3 Avril à partir de 16h 30
Dimanche matin à partir de 7h 30

Tarif : 40 € par équipe



Compétition

DEBUT

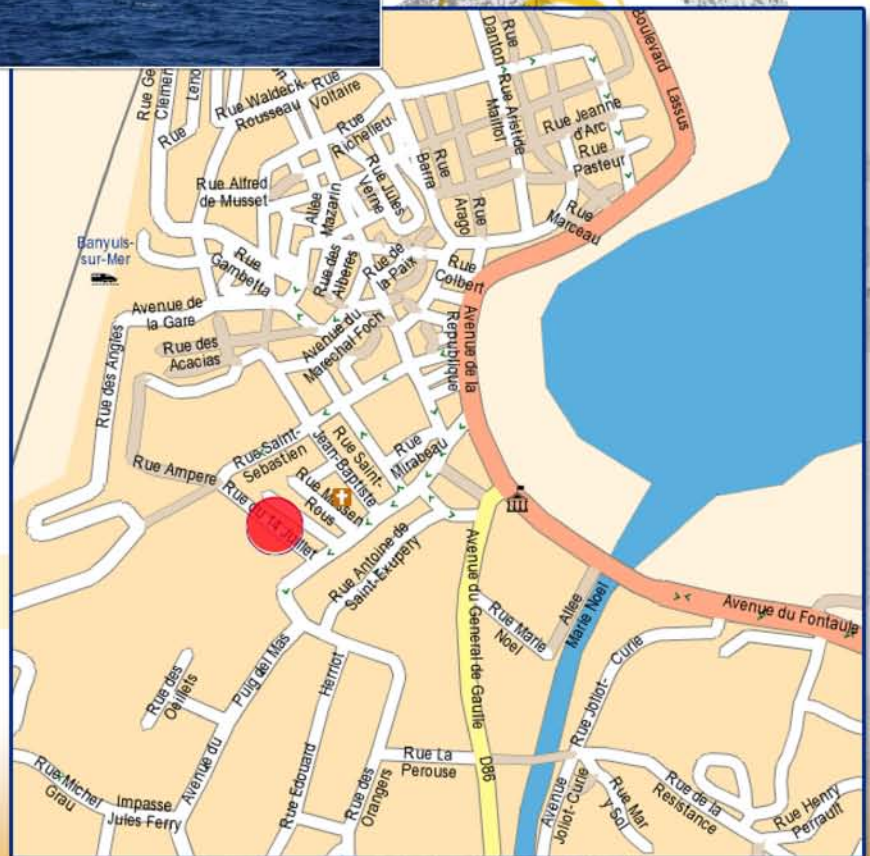
Dimanche 4 avril
9h - plage des Elmes

FIN

14h (Voir carte de la zone de compétition
pour les points de sortie)

Repas - pesée - remise du trophée

A partir de 16h
Salle Novelty
Rue du 14 juillet
Banyuls-sur-mer, centre



Hébergement



OFFICE DU TOURISME
Tél. : 04 68 88 31 58

Toutes les infos, comptes rendus et photos sur :

www.fnpsalrmp.net

EXTRAITS DU REGLEMENT

Article 6. SECURITE

Un seul des compétiteurs pourra être immergé, l'équipier resté en surface assurant sa sécurité.

Article 7. RAYON D'ACTION AUTOUR DE LA PLANCHE OU BOUEE

Le rayon d'immersion ne doit pas excéder 10 mètres autour de la planche, le manquement à cette règle devant s'apprécier à l'immersion.

Sitôt la première heure passée, chaque équipe devra respecter une distance entre les planches officielles de 20 mètres.

Il est interdit de s'immerger à une distance inférieure à 20 mètres de planche d'une autre équipe.

Toutefois, ces règles ne s'appliquent pas aux équipes qui, éventuellement groupées au terme de la première heure, auraient mouillé sur le même site, et ce jusqu'à abandon du site.

En surface, les deux équipiers ne devront pas être séparés par une distance de plus de 10 mètres et tenir la planche officielle à tour de rôle avec un bout de 5 mètres de longueur maximum.



Article 10. PRISES

Tout rejet de poisson en mer est disqualifiant.

Toute prise reconnue non-valable par les compétiteurs devra être déposée en fin de compétition dans des bacs prévus à cet effet par l'organisation.

Il devra en être fait de même pour les prises hors quotas.

En cas de présentation à la pesée d'un groupe de poissons avec un nombre de prises supérieur au quota fixé, l'organisation retirera le ou les poissons en plus, dans l'ordre du plus gros au plus petit.

A la sortie de l'eau, les prises et le dossard ou plaquette numérotée devront être déposés dans le sac fourni par l'organisation. Aucun autre sac ou emballage ne devra être utilisé.

Article 11. PRISES INTERDITES

Espèces interdites : Mérous, Corbs, Thons, Congres, Murènes, Squales, Poissons plats, Balistes, Baudroies, Poissons Lune, Diodons, Lumps, Céphalopodes, Crustacés et Coquillages.

Article 12. DECOMPTE DES POINTS

- Prise valable de moins de 10 kg : 350 points par prise + 1 point par gramme
- Par exception, le poids minimum pour les Dentis est fixé à 500 grammes
- Prise de 10 kg et plus : 350 points par prise + 10.000 points.
- Une bonification de 700 points est accordée pour la capture d'un poisson valable dans chacun des 3 groupes d'espèces définis (soit au minimum 3 poissons).
- Un quota de X poissons/groupes d'espèces par équipe est institué comme exprimé ci-dessous (quota défini en concertation avec la commission environnement de la FNPSA
 - o Labres/crénilabres : 5 prises
 - o Mostelles/rascasses : 5 prises
 - o Autres espèces autorisées dont sars/dorades/loups/dentis/muges/liches : 7 prises

Article 19. INFRACTIONS ET SANCTIONS

Infractions concernant les compétiteurs sanctionnées par une mise hors eau temporaire :

- Non-respect de l'interdiction faite aux équipiers de s'immerger simultanément (article 6)
- Non respect de l'article 7.

Infractions concernant les compétiteurs sanctionnées par une pénalité de points :

- Dépassement d'horaires à raison de 700 points par tranche de 5 minutes pour le premier quart d'heure.
- Au delà le dépassement d'heure entraîne la disqualification.



Toutes les infos, comptes rendus et photos sur :

www.fnpsalrmp.net



Trophée Ivara

4 Avril 2010

Zone de Compétition

Zone : LES ELMES – CAP BEAR

Départ :

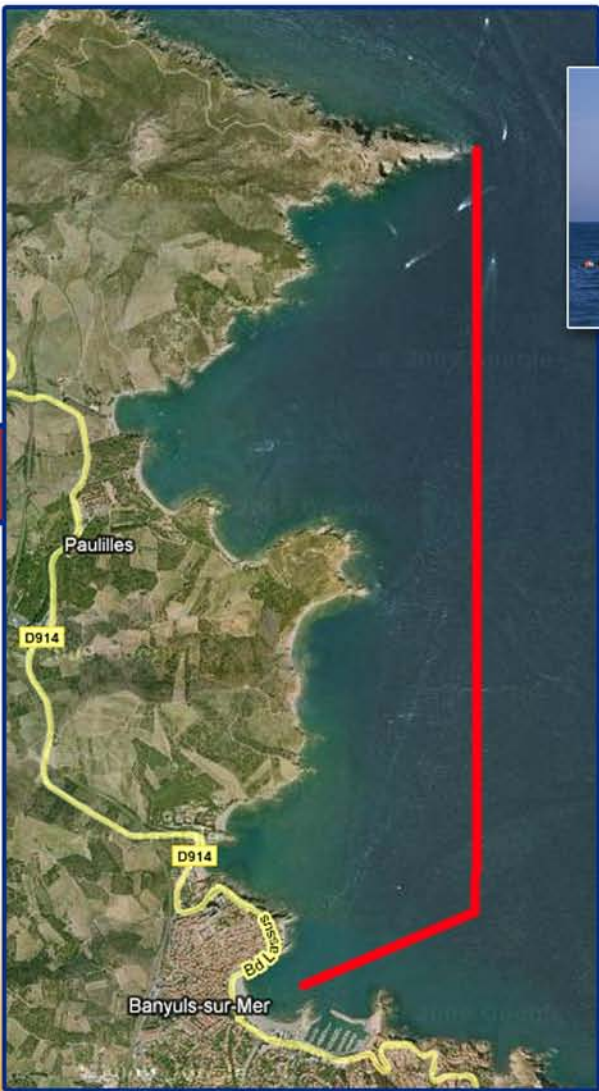
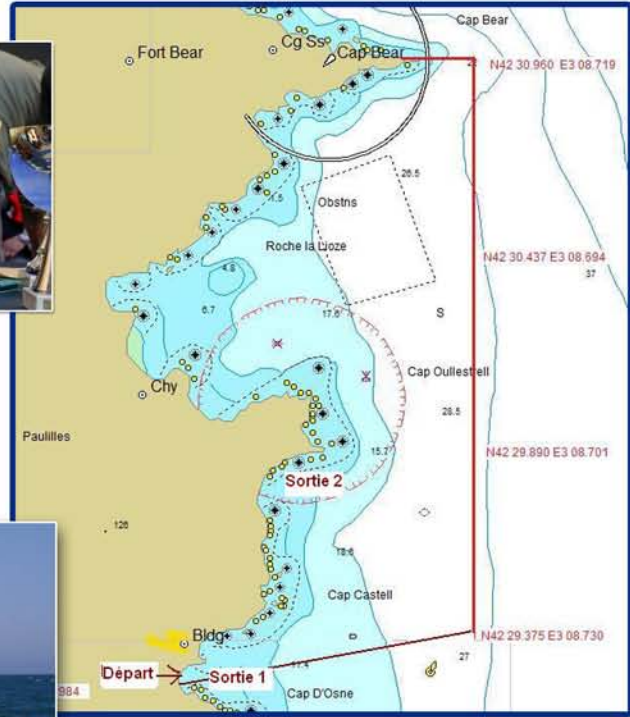
Plage des ELMES à 9h à la palme

Sortie :



* A la palme Plage des ELMES à 14h (indiqué sortie 1)

* En bateau Cap Oullestrell à 14h côté sud (indiqué sortie 2)



Partenaires et Sponsors

lapnéea.fr



Dessault / Mio Palmo
La Palanquée
Pons
Imersion
Sub Composite
L'argonaute
Korail Sub
Motul
Igol
...



Toutes les infos, comptes rendus et photos sur :

www.fnpsalrmp.net